



Lire et Faire Lire – Rhône et Métropole de Lyon
 Un appel aux plus de 50 ans pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture
 Site internet : <https://lireetfairelire69.com>
 Facebook : Lire et Faire Lire Rhône et Métropole de Lyon
 Blog : <https://lireetfairelire69.com/blog>

Envoyé en préfecture le 27/02/2025
 Reçu en préfecture le 27/02/2025
 Publié le 20 rue François LOUÏS
 69423 LYON CEDEX 03
 ID : 069-266910413-20250224-CCAS_2025DC0018-AU

lireetfairelire@aligie69.org
 Permanences : mardis et jeudis de 13h30 à 16h

Année scolaire 2024 - 2025

Annexe à la convention signée le _____

(Merci de remplir toutes les données – 1 annexe par bénévole / binôme et par lieu d'intervention)

LIEU D'INTERVENTION :

(Correspond à la convention signée qui doit être remise avec cette annexe)

EAFE Les Petits Gones
 Lodge de la République - Corbas

NOM ET PRENOM DU / DES BENEVOLE(S) :

(Si plusieurs bénévoles lisent en binôme, indiquer les noms et prénoms de chacun, séparés par /, éventuellement les numéros de téléphone)

Mme DORIER Josiane

JOURS D'INTERVENTION* :

Lundi/mars Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi
 Ponctuel selon calendrier prédéfini à joindre

TEMPS DE LECTURE* :

Temps périscolaire → Pause méridienne ou Après la classe
 Temps scolaire
 Temps extrascolaire (interventions pendant les vacances)
 Autre (Petite Enfance, centres sociaux, ...)

Plan mercredi Temps APC (Activité Pédagogique Complémentaire) Temps NAP

CLASSES OU ONT LIEU LES INTERVENTIONS* :

0 - 3 ans (crèches) 3 - 4 ans (PS) 4 - 5 ans (MS) 5 - 6 ans (GS)
 6 - 7 ans (CP) 7 - 8 ans (CE1) 8 - 9 ans (CE2)
 9 - 10 ans (CM1) 10 - 11 ans (CM2)
 11 - 12 ans (6^{ème}) 12 ans et plus (Grands)

SIGNATURE DE LA STRUCTURE :

* Merci de cocher les cases

Ces données sont collectées pour les statistiques nationales

Association Loi du 1er juillet 1901 - Déclarée le 7 mai 2004 - Publiée au J.O. du 28 juin 2004
 Lire et Faire Lire est un programme proposé par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales. Lire et Faire Lire est reconnue « association-ressource dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme du Ministère de l'Éducation Nationale »
 Lire et Faire Lire est agréée Association Nationale de jeunesse et d'éducation populaire.